

# Le Vent du Fjord

Édition 2016

Novembre



Municipalité

Baie-Sainte-Catherine



## Éconologis : Êtes-vous admissibles?

Cette mesure d'aide aux foyers à faible revenu vous permet de recevoir gratuitement de l'aide pour réduire votre consommation d'énergie. Une visite sera effectuée pour effectuer quelques travaux par exemple la pose de plastiques dans les fenêtres et l'installation de coupes-froids aux portes. Plus d'une vingtaine de petits travaux qui vous aideront à rendre votre demeure plus confortable et surtout, plus économe. Quelques exigences vous seront demandées dont la preuve du revenu familial ainsi qu'une copie de facture d'Hydro-Québec pour évaluer votre admissibilité au programme.

Informez-vous maintenant au 1 888 622-0011 ou sur le site internet <http://www.econologis.ca/>

### Mot du maire

Bonjour citoyens de Baie-Sainte-Catherine,



Donald Kenny  
Maire

Vous avez sans doute entendu parler de la maison Price. Pour les gens de Baie-Sainte-Catherine, elle était appelée la maison Pierre Imbeault. Ces jours-ci, il y a un engouement pour conserver et restaurer la maison. Cette maison appartient à AML et non à la Municipalité. Nous n'avons pas d'argent à mettre dans ce dossier. Nous avons pris, la décision de délivrer le permis de démolition. Je ne comprends pas pourquoi après tant d'années qu'il y ait encore tant d'intérêt pour cette maison qui tombe en ruine. Avez-vous déjà vu une maison ancestrale avec des armoires en mélamines?

Changement de propos. Nous avons eu notre croisière-bénéfice pour le projet du *petit chemin Fleuve et Fjord* le 15 octobre dernier et ce fut un grand succès sur toute la ligne. La Députée provinciale, madame Caroline Simard ainsi que la Députée fédérale, madame Sylvie Boucher étaient présentes. Plusieurs commerçants de la Municipalité ont participé également. Je les remercie. C'est un projet qui pourrait leur emmener beaucoup de clients. Sur ce, je vous souhaite un bon mois de novembre.

Donald Kenny

**Veillez noter que la prochaine réunion ordinaire du conseil sera le 7 novembre 2016.**

### ***Points saillants de la dernière séance***

POINTS SAILLANTS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Séance ordinaire du 3 octobre 2016

- Le Club radioamateur a demandé une contribution de la part de la Municipalité et la demande a été refusée;
- Le conseil a autorisé une commandite de cinquante dollars (50,00 \$) à l'Organisme de Participation Parents de l'École primaire Marie-Victorin (OPP) afin de permettre l'achat de cadeaux, de décorations et financer les activités de l'organisme. Proposé par Madame Nancy Harvey;
- Autorisation de lancer les procédures d'appel d'offres pour la réfection des chemins municipaux dans le cadre du projet PARRM. Proposé par Madame Nancy Harvey;
- Octroi de contrat à l'entreprise Excavation Pascal Lavoie pour la réfection de la rue Leclerc au montant de quatorze mille cent trente-cinq dollars (14 135.00 \$). Proposé par Monsieur Guillaume Poitras;
- Demande d'autorisation pour le dépôt éventuel du Programme d'aide aux infrastructures municipales avec les Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU) suite à l'étude de faisabilité par les responsables autorisés de la Municipalité. Proposé par Monsieur Guillaume Poitras;
- Autorisation par le conseil au dépôt de la programmation partielle 2017 dans le cadre d'un programme d'aide financière pour la taxe d'accise 2014-2018. Proposé par Madame Carmen Guérin.
- Autorisation par le Conseil l'inscription de Monsieur Réjean Boulianne, employé de la Municipalité, à suivre la formation OTUND pour le traitement de l'eau potable. Proposé par Madame Diane Perron;
- Adoption du règlement 167-16 abrogeant pour modification le règlement 147-13 décrétant la fermeture d'une parcelle de l'ancienne route 138 montrée à l'originare à est de la route 138 actuelle. Proposé par Monsieur Lionel Fortin;
- Adoption du règlement 168-16 abrogeant pour modification le règlement 149-14 sur la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine. Proposé par Monsieur Guillaume Poitras;

### ***Croisière-bénéfice petit chemin Fleuve et Fjord:***

Une levée de fonds suffisante pour réaliser dès cet automne tous les relevés d'arpentage de la première phase du projet.

Samedi le 15 octobre avait lieu une croisière-bénéfice dont les fonds doivent servir à la conception et à la réalisation de la promenade panoramique *petit chemin Fleuve et Fjord* au cœur du parc marin. Les élus de Charlevoix, la communauté d'affaires de Baie-Sainte-Catherine et les partenaires liés au projet ont généreusement répondu, suffisamment pour engranger la somme de **10 275 \$**. Plus de 50 donateurs ont contribué pour des sommes variant entre 1 000 \$ et 50 \$, et l'œuvre réalisée sur le pont du *AML Grand Fleuve* par le peintre Guy Paquet a été acquise aux enchères par M. Philippe Asselin. Natif de Baie-Sainte-Catherine, M. Asselin est le procureur de la Municipalité pour la société Morency Avocats.

Si l'on ajoute à cette somme le rabais de 9 500 \$ consenti par *Les Croisières AML* pour la location du pont et les 1 500 \$ en ressources humaines de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine, la contribution du milieu pour réaliser la promenade s'élève à plus de 21 000 \$. L'argent en banque nous a déjà permis de procéder aux relevés d'arpentage en vue de réaliser cet hiver les plans et devis de la première phase.

La croisière aura aussi été l'occasion de tisser des liens avec la communauté d'affaires, et ceci est inestimable ! D'ailleurs, à titre de chargé de projet, je remercie sincèrement tous les commerçants de Baie-Sainte-Catherine qui ont solidairement participé. Merci aussi aux membres du comité de pilotage *petit chemin Fleuve et Fjord*, mesdames Charlotte Simard et France Lavoie, ainsi que messieurs Donald Kenny, Gaétan Sirois et Stéphane Chagnon qui ont spontanément soutenu l'initiative. Et chapeau bas à madame Mariève Bouchard qui a manœuvré le navire avec doigté et efficacité !



Merci Patricia!!!



**10 ans, ça se souligne!**

Madame Patricia Ouellet, qui a toujours été au poste, bénévolement, comme responsable au sein de la bibliothèque municipale Ali baba en est aujourd'hui à sa dixième année. **10 ans, ça se souligne!!!** Toujours souriante dans ses interactions avec les gens et toujours aussi efficace dans ses tâches de bibliothécaire, Patricia nourrit votre imaginaire depuis avril 2006. Par conséquent, pour toutes ces précieuses années qu'elle a donnée à la communauté par le biais de la bibliothèque, la Municipalité tient à la remercier sincèrement et vous invite à en faire de même également.

**VACCIN SANS RENDEZ-VOUS CONTRE LA GRIPPE**  
Jeudi le 19 novembre de 13h00 à 16h00 au CLSC de Baie-Sainte-Catherine.



**CAPSULE CLIN D'ŒIL**



**SAVIEZ-VOUS** qu'il est formellement interdit par le règlement 129-11 de toucher l'équipement municipal servant à fermer l'eau de votre propriété de l'extérieur?

**SAVIEZ-VOUS** que le règlement 156-15 interdit également de laisser couler l'eau durant la saison hivernale afin d'éviter des tuyaux gelés?

**SAVIEZ-VOUS** que selon ces deux règlements, les autorités municipales ont le droit de vérifier votre respect de ces libellés?

**SAVIEZ-VOUS** qu'une amende en cas de non-respect à ces règlements peut vous coûter entre 500\$ et 1000\$ par jour d'infraction?

**SAVIEZ-VOUS** que le règlement 159-16 détaille à 25\$ les frais que cela vous coûte pour faire fermer et ouvrir par un employé l'équipement municipal servant à desservir l'eau potable sur votre propriété?

Intéressant ces petites questions non!

**Soyons sensibles au gaspillage alimentaire**

Saviez-vous que 1/3 de la nourriture produite dans le monde est perdue ou jetée, équivalent à 1.3 million de tonnes par an? Tout au long de la chaîne alimentaire, que ce soit au champ, dans le transport, lors de la transformation, à l'épicerie, dans les restaurants/hôtels ou encore à la maison, 30 à 40 % de cette nourriture, soit 31 milliards de dollars, sont gaspillés au Canada et 47 % de ce nombre vise directement le citoyen.

Toute cette nourriture jetée a des impacts sur l'environnement. Les ressources utilisées pour l'enfouissement de ces matières et l'énergie consommée pour la production et l'acheminement (transport) de ces denrées font augmenter les gaz à effet de serre. Mais il n'en est rien par rapport aux coûts économiques majeurs qui en découlent pendant qu'environ 900 millions de personnes souffrent de faim dans le monde.

Voici quelques trucs pratiques pour éviter de trop gaspiller.

- Éviter d'acheter des trucs superflus en planifiant vos repas d'avance. Préparez votre menu au début de chaque semaine vous fera économiser temps et argent.
- Faites la rotation des aliments dans votre frigo. Mettez à l'avant les aliments moins frais pour les consommer plus rapidement.
- Des restants? Congelez-les au lieu de les jeter. Les petits restes de sauce tomate, de pesto ou de yogourt peuvent être congelés dans des moules à glaçons. Le café et le vin se conservent au congélateur également, pour des cafés glacés ou pour créer vos sauces.
- Faites-vous des smoothies, des tartes ou des compotes avec les fruits trop mûrs et des potages avec des légumes moins appétissants. Congelez!!!

Évitons le gaspillage alimentaire, économisons notre temps et notre argent, soyons éco responsable dans nos choix et dans nos habitudes de vie! Tout le monde en sortira gagnant!



### Carte sur table avec les Mots-zuss

#### RÈGLEMENT 170-16- PROCESSUS DE GESTION DES PLAINTES



Considérant que le conseil municipal actuel et ceux précédents ont mis en place une procédure officielle pour le dépôt d'une plainte avec la description par écrit des faits mis en cause et ainsi qu'une signature du plaignant pour déclencher le processus;

**Article 6** LIBELLÉ DE LA PROCÉDURE DE DÉPÔT ET DE GESTION DE PLAINTES CITOYENNES CONCERNANT LA DÉLIVRANCE D'UN SERVICE MUNICIPAL OU LA PRESTATION D'UN EMPLOYÉ

Pour formuler une plainte, plusieurs façons sont disponibles pour les citoyens et organisations. Chacun des moyens proposés, par contre, nécessite un minimum d'informations pour que la plainte soit traitée comme elle se doit. Ces informations sont :

- Le nom du citoyen ou de l'organisation qui dépose la plainte;
- Un numéro de téléphone pour être rejoint par le bureau municipal;
- L'adresse de correspondance du dépositaire de la plainte;
- Le courriel de cette personne;
- Une narration des événements (contexte) qui ont conduit à la plainte, comprenant la date, l'endroit, le nom de l'officier municipal, employé ou citoyen concerné par la plainte, etc.

Les moyens offerts pour déposer les plaintes sont :

- En se présentant au bureau municipal durant les heures d'ouverture et en traitant en personne avec la direction générale, le formulaire de Gestion des plaintes vous sera transmis aux fins de signature;
- Par courriel à l'adresse suivante [municipalite@baiestecatherine.com](mailto:municipalite@baiestecatherine.com);
- Par voie électronique en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine. [www.baiestecatherine.com](http://www.baiestecatherine.com)

Une plainte non signée ou dont les documents papier exigés ne sont pas rendus au bureau municipal dans un délai de quinze (15) jours après son dépôt sera annulée. Le traitement d'une plainte débutera d'ailleurs lorsqu'elle sera signée et tous les documents exigés déposés. Une plainte traitée ne peut l'être à plus d'une reprise.

[www.baiestecatherine.com](http://www.baiestecatherine.com)

### Sports, loisirs et culture



\*\*\*BINGO\*\*\*

La Maison de la famille de Charlevoix vous invite à son BINGO annuel dimanche le 13 novembre à 13h30 au sous-sol de l'église de La Malbaie. Plusieurs prix intéressants à gagner; argent, cadeaux et prix de présence!!!

#### BIBLIOTHÈQUE ALIBABA

Aux amateurs de lecture de notre beau village, prendre note que nous avons un nouvel arrivage de livres (plus d'une cinquantaine) encore une fois cette année gracieuseté d'une généreuse dame de La Malbaie, Madame Gagné!

En effet, celle-ci a encore récemment fait un don dont la valeur marchande avoisine très certainement les 1000\$. À ce jour, c'est près de 2500\$ de livres que cette généreuse personne a fait don à notre bibliothèque en deux ans.

Aux dires de nos responsables, Mesdames Patricia et Jenny, les citoyens utilisateurs de la bibliothèque seront ravis de voir autant de nouvelles histoires arriver dans le village! Ces dons accompagnés de quelques acquisitions au cours des dernières années ont permis à la Municipalité de se bâtir une très belle collection locale avec de grands classiques jusqu'au dernier suspense à grand tirage. C'est sans oublier un coin enfance qui n'a de cesse de s'agrandir également pour donner le goût et le plaisir de tourner des pages papier à nos chérubins.

Vous cherchez un livre en particulier et vous ne le trouvez pas dans nos rayons. Rien de plus facile pour l'obtenir...puisque ce même livre peut être envoyé d'une autre bibliothèque municipale ICI juste pour vous!

Est-ce que vous le saviez que notre bibliothèque est l'une des plus utilisées de la grande région de la Capitale-Nationale si nous comparons les chiffres de fréquentation et de locations de livres par rapport à la grosseur de notre communauté? C'est effectivement le cas! Et nous devons poursuivre sur cette lancée puisque la connaissance transmise par les livres est un très bel héritage d'une communauté aux générations futures

Pour tout cela, nous vous invitons à venir par vous-mêmes découvrir tous les trésors disponibles à la bibliothèque municipale Alibaba de l'Édifice Albert-Boulianne. Celle-ci est ouverte une fois par semaine généralement le mardi en soirée.

Avez-vous votre carte de membre vous aussi pour faire le plein d'aventures?

